COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 octobre 2007 (convocation du 15 octobre 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BANNEL Jean-Didier. M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, M. HOURCQ Robert, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)

M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)

M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel

M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)

M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain

Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)

M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max

M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick

M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain

M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)

Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 26 octobre 2007

POLE AMENAGEMENT URBAIN ET HABITAT Direction Développement Urbain et Planification

N° 2007/0768

Accueil et Habitat des Gens du Voyage □ Convention CUB/AGV 33 □Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour 2007 □Décision - Autorisation

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du PLH modifié, et en application de la délibération n°99/385 du 23 avril 1999, la Communauté Urbaine de Bordeaux accompagne les communes membres dans la réalisation des prescriptions du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

La Communauté Urbaine souhaite aujourd'hui soutenir l'action de l'AGV33 par une aide au fonctionnement au titre de la convention ci-annexée.

- 1. Contenu des missions et perspectives de développement de l'AGV 33 :
 - Assurer le fonctionnement et le développement d'un centre de ressources relatif à l'habitat et l'accompagnement des gens du voyage
 - (Constitution et actualisation en continu du fonds juridique, technique; participation aux réseaux d'échanges nationaux; consultations à la demande des membres; organiser des journées d'information et de formation sur les thématiques d'actualité; intervenir dans le cadre de procédures de concertation)
 - Il est convenu que l'AGV33 mobilisera, sur demande de la Communauté Urbaine, ce centre de ressources pour l'éclairer sur toute question relative à son champ d'intervention.
 - Elle transmettra notamment la revue de presse mensuelle aux services compétents de la CUB.
 - Participer à la mise en œuvre et à l'actualisation du schéma départemental : animation du groupe de suivi relatif à la gestion des aires, contribution aux travaux de la commission consultative départementale chargée du suivi et de la révision du schéma

En perspective:

- assurer un service de mise en relation entre populations itinérantes et collectivités d'accueil dans le cadre de la gestion des aires de grand passage à développer sur le département, dont 2 sites à identifier sur le territoire de la Communauté Urbaine.

 œuvrer à la mise en réseau des gestionnaires des aires d'accueil en Gironde et formaliser un dispositif d'observation en matière de fonctionnement des aires et de gestion des flux et stationnements afin de mieux appréhender les dynamiques de mobilité en Gironde, prévenir la sédentarisation sur les aires, disposer d'une connaissance concrète et en continu du fonctionnement des équipements.

Dans le cadre de ces actions, l'AGV 33 organisera des réunions techniques d'échanges d'expériences sur :

- le grand passage des gens du voyage avec la présentation de projets menés dans d'autres départements,
- le bilan du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Gironde (évolution du dispositif en vue de sa révision 2008-2009).

Un atlas des aires du département doit être également finalisé pour informer les Communes et les EPCI (implantations des aires, type d'équipement et tarifs pratiqués).

2. Le budget 2007 et le plan de financement correspondant

Le budget de l'AGV33 pour l'année 2007 s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'exploitation	24 460 €	Recettes propres	
		Financement interne AGV 33	36 360 €
Dépenses de personnel		Excédent 2006	5 000 €
Salaires	39 000 €		
Autres	32 700 €	Recettes extérieures	
		Paiement formation	1 500 €
		CNASEA (emploi aidé état)	16 800 €
		Subventions :	
		CG 33	20 000 €
		DDE	9 000 €
		CUB	7 500 €
Total dépenses	96 160 €	Total recettes	96 160 €

La participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'élève à 7 500,00 euros, soit 7,8 % des recettes prévues. Pour rappel, la participation attribuée au titre de l'année 2006 s'établissait également à 7 500 €.

Son montant est fixé annuellement par délibération du Conseil de Communauté et actualisé, le cas échéant, dans le cadre d'un avenant à la convention ci-annexée.

Les modalités de versement de la participation communautaire sont détaillées dans la convention jointe.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER

- du versement en 2007 d'une subvention de 7 500,00 euros à l'Association AGV33 au titre de son fonctionnement courant,
- de l'inscription de la dépense correspondante au compte 6574 65 72- D630 du budget de l'exercice en cours.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 16 NOVEMBRE 2007

PUBLIÉ LE: 16 NOVEMBRE 2007

M. VÉRONIQUE FAYET